



AUDIT DU MUSEE D'ORSAY

La question des publics empêchés et éloignés en milieu culturel

Par Tiffany Boudaud (21808625), Axelle Dumas (21500432), Alejandra Reyes (21807484)

Publics de la culture

Françoise Hache-Bissette

Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines

2018-2019

Sommaire

Introduction	3
L'accessibilité numérique à travers le site internet du musée d'Orsay	4
L'accès au musée	7
L'accueil des publics empêchés, reflet des tâtonnements français en la matière :	9
Une situation contrastée pour les personnes à mobilité réduite	9
La prise en charge des handicaps sensoriels	11
Des efforts mitigés pour le public en situation de handicap mental	12
Des actions envers le handicap invisible ?	13
Les publics éloignés et hors les murs : des efforts fragmentés	14
Les actions menées par le musée	14
Les publics empêchés hors les murs	15
Conclusion	16
Références	17

Introduction

« Nos défauts et infirmités ne sont pas ridicules en eux même, mais ridicule est l'effort que nous déployons pour les dissimuler », soulignait un jour Giacomo Leopardi, rappelant que pendant longtemps était associé au handicap des connotations péjoratives, dont le temps n'en a atténué que partiellement la force. Ainsi au Moyen-âge, l'infirmité physique était souvent considérée comme le reflet d'une infirmité morale et dès le XIVème siècle les infirmes étaient écartés de la ville. Si le XVIIIème siècle commence à questionner le lien entre punition divine et handicap et érige en principe l'égalité des hommes, le chemin va être long vers une véritable acceptation. La création d'institutions, à l'instar de l'Institut National des Jeunes Aveugles, mais aussi les ravages des guerres vont y contribuer. D'une logique d'assistance nous avons évolué vers des préoccupations d'inclusion, que se doivent de respecter les institutions culturelles. Le cas du musée d'Orsay est intéressant de par la propension métaphorique de son histoire. D'une place en mouvement perpétuel, le lieu s'est fait statique, immobile, comme paralysé. Il a été inauguré en 1986, soit onze ans après la première loi en faveur du handicap qui établissait clairement le droit d'accès universel aux institutions dans une optique d'intégration sociale. Il est donc intéressant d'étudier comment ces nouvelles exigences physiques, matérielles et technologiques, approfondies avec la loi de 2005, se sont intégrées et s'intègrent aux projets du musée. A travers notre analyse du site internet, de l'accès et des services mis en place par l'institution culturelle, nous allons déterminer les efforts du Musée d'Orsay concernant ses publics empêchés et éloignés.

L'accessibilité numérique à travers le site internet du musée d'Orsay

Le site du musée d'Orsay, en ligne depuis 2006, est plutôt minimaliste : il ne fait pas étalage de photos et vidéos en page d'accueil et va à l'essentiel. D'un point de vue cognitif, c'est appréciable. Une page concernant l'accessibilité du site est disponible. Le musée confirme son implication dans le programme d'accessibilité numérique. Pour les personnes valides, le site du musée d'Orsay est totalement accessible. Quid des publics empêchés ?

Premièrement, un visible effort peut être apprécié sur le site internet du Musée d'Orsay. Chaque page offre la possibilité d'augmenter ou diminuer la taille du texte. La taille choisie restera la même tant que le navigateur internet sera ouvert – évitant donc de modifier la taille du texte à chaque clic. La taille maximale n'est cependant pas très grosse, comme le montre cette capture d'écran (prise au moment où la taille du texte est au maximum) :

Musée d'Orsay

M
O

Événements

Collections

Visite

Bienvenue

Mobilité réduite

Déficience auditive

Déficience intellectuelle

Déficience visuelle

Accessibilité

Droit d'entrée

L'entrée du musée est gratuite et prioritaire par la porte C pour la personne handicapée et son éventuel accompagnateur, sur présentation d'un justificatif : cartes délivrées par une MDPH (maison départementale des personnes handicapées) ou attestation étrangère équivalente, accompagnée d'une pièce d'identité avec photographie.

Cette gratuité d'accès s'applique aussi bien à l'ensemble des expositions temporaires qu'aux collections permanentes.

Agenda

Plan interactif

Galerie vidéo

Recherche

Espace personnel

Offre éducative

Professionnels

Particuliers

Adhérents

Petits M'O

A+ A-

Facebook

Twitter

Instagram

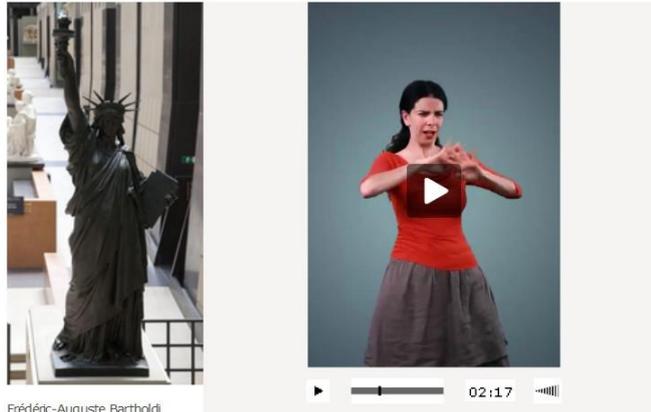
YouTube

Concernant l'accessibilité du site pour les visiteurs non-francophones, il est à noter qu'il est entièrement disponible en anglais, espagnol, allemand et italien. En revanche, les touristes portugais, russes, chinois, japonais, coréens ont seulement accès à un fichier PDF résumant les informations pratiques pour les visiteurs valides. Bien qu'il ait été préférable d'avoir le site entièrement multilingue, cela s'explique par la difficulté de trouver des traducteurs spécialisés en histoire de l'art dans ces langues.

Le site internet se veut également fédérateur de ressources pour tous les publics. Des extraits de visites et d'œuvres commentées en Langue des Signes Française sont disponibles : vingt-sept au total. L'initiative est excellente pour quiconque souhaite bénéficier d'une pré-formation aux œuvres exposées : une œuvre majeure par artiste fut choisie pour être expliquée en LSF. Cela dit, ce n'est qu'une petite partie de toutes les ressources visuelles proposées par le musée et bien souvent, les seules réellement accessibles aux personnes malentendantes. En effet, si la chaîne YouTube du musée d'Orsay publie des centaines de vidéos, très peu sont en LSF, et très peu ont de vrais sous-titres, la

plupart étant générés automatiquement selon le son de la vidéo et donc empreints de fautes et approximation. En définitive, l'idée de mettre des ressources audiovisuelles à disposition du grand public est bonne, surtout pour les publics éloignés géographiquement. Cependant, elle est encore incomplète et ne peut impacter tous les publics empêchés. Elle est loin d'égaliser les possibilités des ressources textuelles, bien plus nombreuses – quasiment 800 œuvres expliquées ! – mais également moins chères à produire.

Frédéric-Auguste Bartholdi
Liberté



Frédéric-Auguste Bartholdi
Liberté
© Musée d'Orsay / Alexis
Brandt

[► Voir l'oeuvre commentée](#)

Bémol important, le site internet est un véritable labyrinthe : pour réunir toutes les informations nécessaires à une bonne visite, il faut naviguer entre des dizaines de pages – alors que certaines informations pourraient être regroupées : mettre les audioguides dans les « Infos pratiques », par exemple. La catégorie « Accessibilité » se divise en sous-catégories : Mobilité réduite, Déficience visuelle, Déficience auditive, Déficience intellectuelle. Pour autant, le contenu est quasiment identique – si ce n'est les quelques indications spécifiques à chacun de ces publics. Tout pourrait être sous le même signe : cela faciliterait l'accès aux informations, le regroupement d'informations serait davantage intuitif et serait grandement apprécié pour les personnes peu habituées à Internet ou ayant un accès restreint à un poste informatique.

En conclusion, le site internet du musée d'Orsay est seulement partiellement accessible – et le musée ne s'en cache pas. Il déclare : « *Un audit du site, réalisé par la société Com'access, révèle une conformité globale au RGAA niveau AA de 35%. Sur les 102 critères ont été relevés : 24 critères conformes, 44 critères non conformes. Ce résultat est faible et le musée d'Orsay a réalisé quelques corrections afin de faciliter la navigation des internautes en situation de handicap (amélioration de l'usage des balises, mise en forme des tableaux, notamment). Ces corrections relatives à la contribution se poursuivent. Cependant un chantier de mise en conformité complète du site est à l'heure actuelle impossible, d'autant qu'un projet de refonte du site web est en cours d'étude* »¹. En effet, refaire 65% du site nécessiterait une maintenance et une fermeture temporaire de la page internet – risquant ainsi de mécontenter les visiteurs. De plus, la refonte d'un site internet est un procédé coûteux réalisé par

¹ Source : « Résultats des tests », <https://www.musee-orsay.fr/fr/access.html#c99892>

des professionnels de l'informatique. On peut supposer que l'accessibilité totale ne se fera que dans les années à venir. Si des efforts notables sont fournis, d'autres restent à faire.

L'accès au musée

Le Musée d'Orsay, installé au cœur de Paris, est accessible par de nombreux moyens de transports. Le site internet précise : « *Métro : ligne 12, station Solférino ; RER : ligne C, station Musée d'Orsay ; Bus : 24, 63, 68, 69, 73, 83, 84, 94 ; Parkings : Carrousel du Louvre et Bac Montalembert* »

Est également dressée la liste des places de stationnement handicapées les plus proches : « *2 places devant le n°1 place Montherlant, 1 place devant le n°5 rue de Bellechasse, 1 place devant le n°48 rue de Lille, 1 place devant le n°77 rue de Lille, 1 place devant le n°81 rue de Lille, 3 places devant le n°8 rue de Solférino, 1 place en face le n°7 rue de Poitiers, 3 places devant le n°1 rue de Villersexel, 1 place devant le n°13 rue du Bac, 3 places devant le n°96 rue de l'Université* ». Il est possible de faire appel à des véhicules spécialisés sur le quai Anatole-France, soit le plus près possible. Il faut souligner en revanche que, s'il y a une place handicapée 5 rue de Bellechasse, celle-ci n'est pas la plus aisée car elle donne sur la pente du parvis du musée.



La station du RER C, située sous le musée, est particulièrement bien pensée pour les personnes à mobilité réduite : nous avons constaté que le parvis était lisse et qu'une pente légèrement inclinée, ainsi qu'un ascenseur permettaient un accès facilité à la station. Les tables de travail de la gare sont également adaptées et les visiteurs peuvent identifier visuellement le musée grâce à des copies d'œuvres d'arts exposées. L'information est affichée en français et en anglais, cela semble donc pensé pour faciliter la visite aux publics étrangers (68 % de visiteurs étrangers en 2017).

De même, le personnel de l'accueil est préparé pour aider le public en difficulté et l'ensemble multilingue offre plus de 20 langues. En ce qui concerne les matériaux dédiés aux publics éloignés non francophones, des plans du musée sont disponibles en différentes langues, soit en anglais, espagnol, allemand, italien, chinois et japonais. Quant aux audioguides, ils sont disponibles en allemand, anglais, chinois, coréen, espagnol, italien, japonais, portugais et russe. En outre, le parcours du musée peut être suivi au gré de ses envies, sans restriction, ce qui permet une visite décontractée. Dans les salles, les textes de présentation sont écrits en français, anglais et espagnol. Cependant, le langage utilisé est

parfois de registre élevé et spécifique au monde des arts, que seule une partie de la population maîtrise. De plus, selon le Ministère de la Culture, en 2009 plus de 3 millions de personnes en France parlaient arabe. Néanmoins, il n'existe pas d'information in situ ou sur internet en arabe.

Bien que par ses actions le musée s'efforce de créer des visites adaptées aux publics éloignés et empêchés, ils dépendent toutefois du relais du champ social ou d'une association pour accéder à l'offre d'activités, ce qui limite leur indépendance. De même, si tous les formulaires sont en ligne, les publics éloignés illettrés ou illectrés rencontreront des obstacles pour prendre connaissance des mesures spécifiques mises en place pour eux.

Scandale au musée d'Orsay

Une famille a été priée de quitter les lieux, son "odeur" déplaisant aux visiteurs. Le ministère de la Culture a demandé un rapport.

Source AFP

Modifié le 30/01/2013 à 07:43 - Publié le 29/01/2013 à 22:55 | Le Point.fr

2

Il est nécessaire de mettre en oeuvre des actions renforcées pour les personnes qui cherchent à approcher la vie culturelle, mais qui sont parfois rejetées par les visiteurs mêmes du musée. Ainsi, avoir des fiches d'information simplifiées dans chaque salle pourrait les aider à mieux profiter de leur visite en toute indépendance. L'usage optimal de ressources technologiques et traditionnelles est une clé pour faire du musée une institution plus inclusive et plus accueillante. Ci-après, nous répertorions les efforts fournis par l'institution muséale pour toucher ses publics empêchés et éloignés.

² Le Point, Scandale au Musée d'Orsay, 30/01/2013. Url : https://www.lepoint.fr/scandale-a-orsay-29-01-2013-1621660_19.php

L'accueil des publics empêchés, reflet des tâtonnements français en la matière

Une situation contrastée pour les personnes à mobilité réduite :

En déambulant dans les allées du musée d'Orsay et en explorant son site Internet, on ne peut que constater, au premier abord, qu'un certain nombre de dispositifs ont été mis en place afin d'offrir le meilleur accueil possible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Ces dernières constituent un public important puisque l'on dénombre 3,5 millions de personnes dans cette situation. En 2017, le musée a accueilli 157 groupes en situation de handicap, ce qui a représenté une augmentation de 5,5% par rapport à l'année précédente. Il est également rappelé, sur la page du site dédiée aux personnes handicapées, que le musée a reçu en 2005 le label Tourisme et Handicap, remis par l'association nationale du tourisme et du handicap. Cela témoigne donc d'efforts réels.

Ce sont en premier lieu des moyens techniques qui ont été déployés. Il est ainsi possible d'emprunter gratuitement un fauteuil roulant au vestiaire. Le musée dispose d'environ dix fauteuils, comme nous l'ont indiqué les hôtesses. Les PMR bénéficient en outre de la gratuité tarifaire et d'une entrée prioritaire sur le parvis, l'entrée C, qui leur permet d'entrer sans attendre. En ce qui concerne le bâtiment en lui-même, nous avons constaté que les sols étaient parfaitement lisses et qu'il y avait en général assez d'espace pour circuler en fauteuil. Les ascenseurs possèdent chacun une lettre afin que le visiteur en situation de handicap puisse se repérer plus aisément.



Figure 1: Des meubles pensés pour être accessibles aux PMR

Nous avons également constaté l'existence de « portes dérobées » qui se fondent dans le décor. Ces dernières sont signalisées par le logo fauteuil roulant et s'accompagnent d'un bouton à hauteur de fauteuil, qui, une fois enfoncé, enclenche l'ouverture automatique de la porte qui donne sur un sas, donnant lui-même accès à un ascenseur. De nouveau, le souci de ne pas perdre le visiteur

amène à la mise en place de panneaux signalétiques, rappelant les lieux auxquels l'ascenseur mène. Le calendrier de mise en accessibilité relatif à l'agenda d'accessibilité programmée de 2015 montre de surcroît que l'agencement est perpétuellement repensé pour offrir un accueil optimal. Dans cet agenda, il est ainsi prévu de signaler les sculptures dont les parties basses pourraient représenter un danger. Dans cette même optique, le point chaud du musée a été aménagé et est pourvu d'un espace dédié aux PMR. En plus de moyens techniques, c'est également la muséographie qui a été soignée. Ainsi les cartels renseignant les œuvres sont placés de façon à ce qu'aussi bien une personne en fauteuil qu'une personne debout puisse les lire. De plus ils ont veillé à ce que de la place soit laissée pour glisser un fauteuil lorsque des éléments sont exposés à mi-hauteur, sur des sortes de tables. C'est le cas par exemple pour la présentation des neuf éléments du cercle chromatique de l'exposition temporaire. Il en va de même pour les étagères de présentation de la librairie qui sont à hauteur adéquate. Il semble donc que le principe de la chaîne de déplacement ininterrompue de la loi de 2005 soit respecté par le musée d'Orsay.



Figure 2: La Force et la Justice, Jaley. Inaccessible aux PMR car mise dans un escalier

Une analyse du site du musée met en évidence un paradoxe : la situation sur le terrain est plus flatteuse que ce qui est présenté en ligne et qui n'apporte que quelques informations pratiques. La section réservée aux PMR se constitue en effet de nombreux renvois à d'autres sections du site, non dédiées aux PMR. Ceci peut donner lieu à des incongruités comme un renvoi à une rubrique « comment se rendre au musée » qui mentionne en plus des places handicapées, la possibilité de louer un velib' ! Bien qu'une visiteuse en fauteuil, que nous avons interrogé, nous ait fait part de sa satisfaction concernant l'accueil qu'elle avait reçu, nous avons toutefois constaté que des failles demeurent également sur le terrain. Tout d'abord le fauteuil constitue un obstacle puisque certaines œuvres ne sont pas accessibles. C'est le cas de *La Force et la Justice* de Jean Louis Jaley. Mais c'est surtout, et de façon plus gênante, le cas de la tour qui donne accès à une vue imprenable sur le musée et son horloge. La tour est en outre jalonnée d'informations et d'éléments, tels qu'une maquette de la façade arrière du palais du Trocadéro qu'une personne en fauteuil manquera. Certaines œuvres de petite taille sont en outre disposées trop haut. Une passerelle au premier étage est également inaccessible. De plus, bien que les ascenseurs soient nombreux et indiqués, nous avons rapidement été perdus et mis du temps à comprendre comment ils fonctionnaient. Nous avons constaté qu'un visiteur en situation de handicap avait tout intérêt à bien planifier sa visite et se voyait contraint à des détours pour accéder à

certaines parties. De surcroît, nous avons trouvé troublant le fait que les portes automatiques menant aux ascenseurs soient littéralement cachées. Cela permet certes de préserver l'harmonie de la muséographie, mais laisse penser que ces dispositifs ne doivent pas être trop visibles.

La prise en charge des handicaps sensoriels

Orsay suit également les normes imposées par la loi handicap n° 2005-102 du 11 février 2005 pour les Etablissements Recevant du Public : avant chaque escalier, des dalles d'aides à l'orientation podotactiles et des mains courantes sont fixées. Nous avons toutefois remarqué que l'allée centrale du musée, très fréquentée et légèrement pentue, ne disposait pas de rampe. Toujours selon la loi, les chiens d'assistance, les cannes avec embout et les aides optiques sont autorisés pour aider la personne malvoyante à se déplacer dans l'espace public et appréhender les œuvres à sa manière.

Le Musée d'Orsay est constamment dans la recherche de nouveaux moyens pour améliorer le confort de ses visiteurs invalides sensoriels. En témoigne la création d'audioguides spéciaux, conçus pour les personnes malvoyantes et malentendantes. Ceux pour aveugles et malvoyants auront des descriptions plus longues et détaillées des œuvres d'art. Les personnes sourdes et malentendantes bénéficieront d'un vidéoguide : de la taille d'une petite tablette légère, un écran permettra le visionnage de l'image en haute définition et la lecture de sous-titres, disponibles en plusieurs langues. Bientôt disponibles, le visiteur malentendant peut actuellement utiliser « un audioguide à boucles à induction s'ils sont appareillés », pour la modique somme de 5€. Finalement, une visite guidée, groupée et gratuite peut également se faire en Langue des Signes Française, sous conditions de réservation. La charte de visite du musée indique que ces visites spécifiques se font le lundi, lorsque le musée est fermé au grand public, pour permettre une personnalisation complète de la conférence et une adaptation à tous les types de handicaps.

En revanche, la carte dépliant du musée n'est accessible qu'aux voyants : elle n'est ni disponible en braille – cela coûterait probablement trop cher à produire -, ni en gros caractères. De manière générale, le manque d'indications et de signalisation en braille est à déplorer. Un plan du musée serait utile aux extrémités des étages : cela s'est notamment fait au Musée du Louvre et au Château de Versailles, les cartels muséographiques étant produits par l'imprimerie Laville. Toutefois, les panneaux de grandes tailles restent accessibles aux personnes malvoyantes de par leurs caractères grande taille.



Figure 3: L'étal vide / Le texte de l'exposition, adapté à la fois pour les voyants et malvoyants

L'exposition temporaire consacrée à Paul Sérusier fut évidemment pensée pour accueillir ses publics empêchés. A l'entrée, des livres indicatifs sont disponibles gratuitement : en français, en anglais et un petit fascicule imprimé en gros caractères. Mais si l'intention était louable, lors de notre visite, le compartiment pour le livret conçu pour les personnes malvoyantes était vide ; nous avons obtenu le nôtre à l'accueil.

Si de manière générale, les pièces du musée disposent d'un bon contraste de couleurs mur/sol, ce n'était pas le cas pour l'exposition temporaire. De plus, la lumière diffuse du musée est plutôt basse et essentiellement tournée vers les œuvres, laissant le cartel explicatif dans l'ombre : il faut s'approcher pour être capable de lire, voire plisser les yeux. Cela s'est montré plus difficile dans les salles très fréquentées du musée que sont celles dédiées aux peintres Gauguin et Van Gogh, contenant toutes deux des œuvres majeures de l'Art.

Des efforts mitigés pour le public en situation de handicap mental

Comme le rappelle justement la maquette de la Direction régionale des affaires culturelles de Basse Normandie, la loi de 2005 ne concerne pas uniquement une accessibilité sur le plan matériel mais bien aussi sur le plan de la transmission des connaissances et des pratiques artistiques. De plus depuis la loi de 1975, l'intégration fut érigée en principe, notamment par le biais de la culture. Or nous avons observé que l'offre envers les personnes ayant une déficience intellectuelle est limitée, ce qui est tout particulièrement problématique puisque ces personnes attachent souvent de l'importance à l'attention qui leur est accordée. La section du site qui leur est dédiée est en outre restreinte, il n'y a qu'un petit paragraphe qui ne fait mention que de deux éléments : des informations pratiques, encore une fois généralistes puisque renvoyant à une autre section du site, et des informations sur les visites possibles. La section « informations pratiques » ne fait état d'aucune mesure précisément dirigée vers ce public tandis que pour les visites, il est seulement précisé que les visites de groupes peuvent être l'objet d'un discours adapté. De même, dans le rapport d'activité du musée de 2017, il n'y a aucune allusion à des actions menées pour ces publics dans la section visiteurs handicapés, ce qui laisse à penser que l'offre est véritablement très réduite. En ce qui concerne la muséographie, l'établissement ne dispose pas vraiment d'équipements adaptés, relevant d'une pédagogie autre, tels que les écrans tactiles qu'a mis en place le musée du Louvre. Après nous être renseignées à l'accueil, nous avons

toutefois appris qu'un livret fut édité pour les personnes handicapées mentales, réalisé en collaboration avec soixante personnes déficientes intellectuelles. Il est intéressant car les mots compliqués sont suivis d'une étoile et font l'objet d'une définition. Il y a en outre de nombreux éléments visuels, des pictogrammes et des flèches qui offrent une compréhension aisée. Des photographies prises en différents endroits du musée permettent d'ancrer le livret dans le concret. Il est également parsemé d'informations pratiques qui facilitent la visite. Voici des exemples tirés des livrets « Paris au 19ème siècle » et « informations pratiques », remis à l'accueil :

La gare devient un musée

La Danse

L'Opéra Garnier

Prenez l'ascenseur jusqu'au 5^{ème} étage.

La Seine et le Louvre

Le peintre de ce tableau est Camille Pissarro. Il fait partie du groupe des **peintres impressionnistes** ★

Sur ce tableau, on voit la Seine et le Louvre. La Seine est la rivière qui traverse Paris.

Camille Pissarro
Sur ce tableau, il s'est peint lui-même.

Pour vous et pour l'une des personnes qui viennent avec vous, l'entrée est gratuite.
Repérez l'entrée prioritaire: c'est la porte C.



Devant l'entrée, des agents de sécurité sont là pour vous aider. Vous pouvez leur présenter votre justificatif, sans faire la queue.



Des actions envers le handicap invisible ?

Une mention doit être faite ici des handicaps que l'on peut qualifier d'invisibles. Si l'on considère une fatigabilité importante ou un grand âge comme une forme de handicap, alors le musée n'est pas des plus adaptés pour ces personnes. Nous avons en effet pu noter que les places assises étaient rares et donc que les occasions de se reprendre pour ces personnes étaient insuffisantes, ce qui peut leur rendre la visite inconfortable. Ceci est problématique car les personnes de plus de 60 ans représenteront environ un tiers de la population en 2050. Il est donc primordial de mettre en place des mesures afin de répondre aux besoins d'un public en augmentation. Néanmoins, il faut souligner la présence de lieux de restauration qui permettent de faire une pause bienvenue pour qui veut, moyennant finance, se délasser.

Les publics éloignés et hors les murs : des efforts fragmentés

En ce qui concerne les efforts pour diversifier les publics; les termes « publics éloignés » et « publics empêchés » deviennent de plus en plus importants dans la stratégie de tout établissement culturel. Néanmoins, la mise en scène de politiques culturelles pour neutraliser l'écart entre les différents publics reste encore loin de toucher les 2,5 millions de personnes illettrés, les 70,000 personnes sous écrou détenues ou les plus de 5,5 millions d'immigrés en France. Si bien que l'ensemble de travaux réalisés par le musée d'Orsay évoluent chaque année vers la démocratisation culturelle ; la continuation et l'amplification de ces actions doivent s'accroître pour atteindre un pourcentage plus grand de publics éloignés et empêchés.

Les actions menées par le musée

Depuis 2008, le musée d'Orsay fait partie de « Vivre Ensemble », une mission du Ministère de la Culture née en 2004 avec l'objectif de lutter contre les exclusions sociales et les discriminations dans le domaine de la culture en France. En tout, 36 établissements culturels collaborent pour faire des actions concentrées sur l'élargissement des publics peu familiers des institutions publiques. De même, chaque trimestre, est publiée sur le site du ministère une lettre d'information concernant les activités dirigées aux publics éloignés.

En raison de cette mission, le musée d'Orsay offre un programme de formation gratuite aux relais culturels divisé en visites de sensibilisation et visites de cycle pour approfondir les expositions du musée. Pour contribuer au côté éducatif du programme, des activités dédiés aux publics éloignés et empêchés spécifiques sont proposées :

- Public jeune du champ social : Emmaüs à Orsay, Orsay chez Emmaüs

En partenariat avec Emmaüs Solidarité (association dévouée à l'insertion de personnes et familles en grande difficulté sociale), le musée a mis en place un atelier de formation adressé aux jeunes pour sélectionner des photographies et écrire de textes pour l'exposition en décembre 2014.

- Public féminin du champ social : Portraits de femmes

Dans le cadre des actions éducatives développées autour de l'exposition « Qui a peur des femmes photographes ? », le musée a travaillé avec les femmes du Centre d'hébergement et de réinsertion sociale de Malmaisons pour un projet artistique photographique en décembre 2015.

- Public du champ social : visites gratuites

Le musée offre des visites libres et visites-conférences portant sur une thématique spécifique, ainsi que des visites jeune public de 5 à 11 ans. De plus, ils offrent des ateliers pour éveiller la curiosité, stimuler l'observation, l'imagination et l'expression. Globalement, ce sont 150 000 enfants scolarisés qui bénéficient de ces activités. Cependant, le musée fut secoué d'une polémique en 2016 : une enseignante en zone d'éducation prioritaire en Seine Saint Denis reporte que ses élèves, la plupart

enfants d'immigrés, ont subi des insultes de la part du personnel de surveillance lors d'une visite au musée d'Orsay³.

- Public éloigné géographiquement : Au fil de l'image

A travers la pratique de la photographie, le musée a proposé des ateliers en 2016-2018 pour exploiter les ressources documentaires et faire découvrir le territoire de Mantes-la-Jolie et Mantes-la-Ville, zones de sécurité prioritaire.

- Public éloigné non francophone : Mahatta. Paroles d'ailleurs, œuvres d'ici

L'insertion des personnes issues de l'immigration est une mission principale pour l'État. En partenariat avec Singa France, le musée a géré des visites, des formations et un programme d'insertion professionnelle d'octobre 2017 à juin 2018.

Les publics empêchés hors-les murs:

- Personnes incarcérées : Les chemins du Douanier

En collaboration avec le Centre Pénitentiaire de Meaux Chauconin, un groupe de personnes détenues a présenté au sein d'une exposition des dessins et textes, en plus d'une visite guidée grâce à une permission de sortie en mars 2016. De plus, le musée propose de formations dirigées aux éducateurs de la protection Judiciaire de la Jeunesse et accueille des personnes placées sous la main de la justice. Au vu des conditions de détention, des cellules de 9m2 aux 1547 matelas à même le sol en 2017, de telles actions sont primordiales. D'autant plus que les activités proposées par les établissements carcéraux laissent à désirer. De même sachant qu'environ 80% des personnes détenues souffrait d'au moins un trouble psychique en 2013 selon le Monde, une exposition à l'art ne peut que se révéler bénéfique.

- Public hospitalisé : personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

En partenariat avec Culture de Cœur, EPMO, Culture & Hospital et Action Culturelles Alzheimer ; le musée a reçu en 2017, 435 personnes en visites, conférences et ateliers.

Finalement, le musée reste sous la tutelle de la Réunion des Musées Nationaux - en charge de la valorisation et la diffusion des collections conservées dans les musées nationaux de France - qui est train de développer un projet où les œuvres emblématiques sont reproduites en 3D comme réponse aux enjeux des musées en termes de communication, promotion de la visite, médiation in situ en ligne, publics empêchés ou éloignés, éducation artistique et culturelle.

³ Le Monde, Le Musée d'Orsay secoué par un incident survenu lors d'une visite scolaire, 19/12/2016. Url : https://www.lemonde.fr/arts/article/2016/12/19/le-musee-d-orsay-secoue-par-un-incident-survenu-lors-d-une-visite-scolaire_5051024_1655012.html

Conclusion

Suite à notre visite et notre analyse, il apparaît que le Musée d'Orsay est, dans son ensemble, accessible aux personnes en situation de handicap. Le Musée a conscience des lois qui régissent l'accès aux établissements accueillant du public et des attentes de son auditoire empêché ou éloigné. Sa politique d'ouverture et d'accessibilité est ambitieuse : les moyens techniques et technologiques sont constamment repensés pour offrir un confort de visite certain. Si on ne peut pas dire que tous les handicaps possibles soient traités, des efforts notables sont mis en place afin de toucher une majorité de personnes : cela témoigne du modèle d'inclusion qui a remplacé la logique d'assistance. Le site web est conforme à la réalité : il indique les facilités mises en place pour la visite. Certaines failles relevées lors de notre visite soulignent toutefois bien que le concept d'accessibilité universelle de la loi de 2005 reste un objectif à atteindre pour réellement permettre à toute personne de réaliser des activités en autonomie et d'obtenir des résultats équivalents.

Nous proposons plusieurs pistes d'amélioration qui, selon nous, ne sont pas à négliger. Tout d'abord, une carte du musée en relief avec des indications en braille serait nécessaire pour faciliter l'orientation – pas uniquement des personnes malvoyantes, mais de tous. Cela peut se faire en collaboration avec l'association AVH et l'imprimerie Laville. De telles cartes sont offertes au musée du Louvre par exemple. Il pourrait aussi être présenté des maquettes en relief d'oeuvres pas trop complexes. Nous aurions également apprécié la présence de plateformes interactives, permettant aux personnes ayant des déficiences cognitives d'apprendre de manière plus ludique. Nous attendons avec impatience la mise en circulation des audios et vidéoguides. En outre des actions pourraient être conduites en direction d'un public éloigné bien trop souvent négligé : les sans domicile fixe. Etant donné que pauvreté matérielle ne signifie pas pauvreté intellectuelle, des ateliers pourraient leur être offerts afin de les revaloriser et permettre leur réintégration. Le musée pourrait également assurer la prise de parole des personnes sourdes-muettes lors des conférences à l'auditorium en s'assurant qu'elles soient traduites et écoutées. Les œuvres et la vue que manquent les PMR pourraient en outre faire l'objet d'un petit film afin qu'ils n'éprouvent pas un sentiment d'injustice. Enfin, nous estimons que des efforts sont faits envers les personnes empêchées et éloignées, mais qu'il y a un manque de communication certain. Il serait idéal d'avoir des témoignages, des photos, des résultats sur le site web en ce qui concerne les partenariats et activités avec les hôpitaux, les prisons ou même d'autres institutions culturelles. Cela fera connaître les initiatives lancées par le Musée d'Orsay et pourrait possiblement attirer davantage de monde.

Nous avons grandement apprécié les efforts actuels de l'équipe chargée du champ social et des handicaps. L'équipe se compose de personnes spécialisées dans la gestion des handicaps, ainsi que de guides-conférenciers professionnels qui sont au petit soin de chaque visiteur en difficulté. Nous espérons que de nouvelles initiatives se déploieront dans le futur pour que chaque personne, quelle que soit sa condition physique, psychologique ou mentale, puisse accéder à la culture.

Références

Direction régionale des affaires culturelles de Basse Normandie. 2018.

Langues et cité. L'arabe en France. Ministère de la Culture. Octobre 2009 : Numéro 15.

Le Monde. Le Musée d'Orsay secoué par un incident survenu lors d'une visite scolaire (19/12/2016).

https://www.lemonde.fr/arts/article/2016/12/19/le-musee-d-orsay-secoue-par-un-incident-survenu-lors-d-une-visite-scolaire_5051024_1655012.html

Le Point. Scandale au musée d'Orsay (29/01/2013). https://www.lepoint.fr/scandale-a-orsay-29-01-2013-1621660_19.php

Les étrangers en France. 2012. Dixième rapport établi en application de l'article L.111-10 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.

Ministère de la Culture. 2018. Mission Vivre Ensemble. <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Developpement-culturel/Mission-Vivre-ensemble/Lettre-d-information-aux-relais-culturels>

Musée d'Orsay. 2018. <https://www.musee-orsay.fr/>

Rapport d'activité 2017. Musées d'Orsay et de l'Orangerie. Établissement public des musées d'Orsay et de l'Orangerie.

Tobelem, Jean-Michel. (Juin 2016). La culture pour tous. Des solutions pour la démocratisation ?. Fondation Jean Jaurès. France.